

Activités langagières

- Réception
- Production
- Interaction
- Médiation

La **compétence à communiquer langagièrément** du sujet apprenant est mise en oeuvre dans la **réalisation d'activités langagières** variées pouvant relever de la **réception**, de la **production**, de l'**interaction**, de la **médiation**, chacun de ces modes d'activités étant susceptible de s'accomplir soit à l'oral, soit à l'écrit, soit à l'oral et à l'écrit.

La perspective actionnelle

Compétence à communiquer langagièrément

Afin de réaliser des **intentions communicatives**, l'apprenant mobilise des **aptitudes générales** et les combine à une **compétence communicative** de type plus spécifiquement **linguistique**.

- Composante linguistique
- Composante sociolinguistique
- Composante pragmatique

Domaines

Tout acte de parole s'inscrit dans le contexte d'une **situation donnée**, dans le cadre de l'un des **domaines de la vie sociale**.

- Public
- Personnel
- Professionnel
- Éducationnel

Tâche

« Est définie comme tâche, toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un **résultat** donné en fonction d'un **problème** à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un **but** qu'il s'est fixé »
CECRL, p.16

Pour résumer, la tâche :

- est une activité en contexte
- doit avoir un but (agir, s'informer, se former) ou un problème à résoudre
- et doit donner un résultat ou un produit (langagier).

Compétences générales individuelles

Toutes les **compétences humaines** contribuent, d'une façon ou d'une autre, à la **capacité de communiquer** de l'apprenant et peuvent être considérées comme des facettes de la **compétence à communiquer**.

- Savoirs
- Savoir-faire
- Savoir-être
- Savoir-apprendre